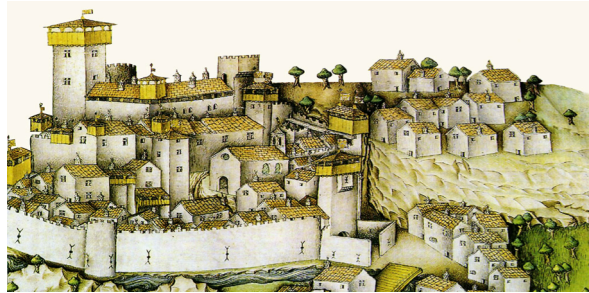


FIEFS, CHÂTEAUX, SEIGNEURS



ABBAYES EN DONZIAIS

MONASTÈRES

**PRIEURÉ BÉNÉDICTIN DE
MOUTIERS**

(SAINT-GERMAIN D'AUXERRE)

(MOUTIERS-EN-PUISAYE)



Planche 2. — Moutiers. Bâtiment de l'ancien prieuré

Extrait de la notice de R. et S. Pélissier

(Actes du Congrès ABSS de Villeneuve-sur-Yonne, 1986)

Le texte qui suit est extrait de l'étude de René et Suzanne Pélissier, mentionnée ci-dessus.

Les bâtiments agricoles, proches de la mairie de Moutiers, et dans les murs desquels on voit encore quelques arcs en ogive, sont toujours appelés « l'abbaye » par les habitants de Moutiers.

C'est qu'à l'époque des premiers carolingiens, vers l'an 700, mais à une date qui reste imprécise, une abbaye a effectivement été fondée à Moutiers. Certains historiens estiment que c'était quelques années avant 700, mais l'abbé Lebeuf¹ précise la date de 701 sans cependant indiquer sur quel document il s'appuie.

Une chapelle dédiée à Notre-Dame existait antérieurement en ce lieu, appelé alors Melered, que des historiens s'accordent à identifier à la « Cella Mauri » citée en 578 dans le règlement de Saint Aunaire ; ce règlement, dans l'espoir de faire cesser la guerre acharnée entre Austriens et Neustriens, ordonne que des prières soient dites successivement dans les trente-sept paroisses que compte alors le diocèse d'Auxerre, citées dans l'ordre d'un trajet bien défini, où cette Cella Mauri se situe entre Saint Sauveur et « Laoderus » (sans doute Saint-Martin-des-Champs).

Le site, entouré de forêts, était-il auparavant celui d'un temple druidique ? C'est bien possible si l'on pense aux nombreuses sources, mais la tradition locale, tenace à ce sujet, ne peut s'appuyer sur aucun document convaincant.

Le plus ancien document concernant cette abbaye provient de la copie sur parchemin, en minuscules gothiques très pures, par Frodon, Chanoine de la cathédrale d'Auxerre, d'un texte écrit vers 890 par les moines Alagus et Rainola, et qui constitue un chapitre de la « Gesta pontificum autissiodoresium »² (ou Histoire des évêques d'Auxerre). Cet extrait concerne la vie de Quintilien qui, selon l'abbé Lebeuf, fut évêque d'Auxerre de 716 à 728. On y lit (en latin) : « l'évêque Quintilien était de noble lignée ; son père Quintilien édifia le monastère de Medeleretum et le dota des biens appropriés ; il établit au même endroit un hospices pour les Bretons qui se rendaient à Rome ».

D'autres textes anciens apportaient sans doute des informations plus complètes sur ce monastère, car Dom Viole³, moine mauriste de Saint germain d'Auxerre au milieu du XVIIème siècle, y fait allusion dans ses manuscrits sur les abbayes de Saint Germain et de Moutiers. En effet il précise à propos de cette dernière : « *Cette abbaye, fondée par Quintilien, seigneur de la Puisaye, pour vingt-six religieux sous un abbé, ainsi que je l'ai lu dans quelques anciens mémoires, qui faisaient l'office divin de jour et de nuit en deux églises, l'une de Notre-Dame et l'autre de Saint Germain, jointes par ensemble* » .

¹ **Abbé Lebeuf** : « *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse* », édition annotée par Challe et Quantin (Auxerre, 1855)

² « **Gesta Pontificum Autissiodorensium** », première partie (BM, Auxerre ; voir aussi édition Guillaume Budé, Paris)

³ **Dom Georges Viole** : « *Mémoire sur l'histoire du diocèse d'Auxerre* », manuscrits 156-158 (BM, Auxerre)

Il faut souligner dans cette description l'importance du monastère dès sa création, avec ses deux églises (qui n'étaient peut-être que deux chapelles réunies dans un même édifice) et avec ses vingt-six religieux auxquels il faut ajouter de nombreux serviteurs de tous ordres qui faisaient vivre les couvents au Moyen-Âge. Cela suppose des installations agricoles annexées fort importantes pour l'époque.

Les « Bretons », surtout ceux venus d'Irlande, continuèrent pendant plusieurs siècles à faire halte à Melared. Pour cela il leur fallait quitter la route directe vers Rome un peu au sud d'Auxerre, au lieu dit « Vauboye » où il y avait une chapelle aujourd'hui disparue, mais qui figure sur la carte de Cassini (Sainte Vaubouée). Ces liens privilégiés du monastère de Melared avec l'Irlande ont intrigué les historiens du XIXème qui n'en donnèrent pas d'explications convaincantes. En 1961, des journées franco-irlandaises furent organisées à Auxerre pour commémorer le 1500^{ème} anniversaire du séjour de Saint Patrick dans cette ville. Elles se terminèrent par une visite à Moutiers, au cours de laquelle le professeur René Louis proposa de voir dans le fondateur de l'abbaye un irlandais du nom de Killian, dont le fils, abbé de Saint Germain puis évêque d'Auxerre, aurait latinisé son nom. D'ailleurs l'abbé Lebeuf avait montré que les deux évêques successifs nommés Quintilien et Cillien ou Chilien étaient en fait le même homme. Il ne faudrait pas s'étonner de la présence d'Irlandais dans notre région à la fin du VIIème siècle. En effet, avec Saint Colomban et par la suite, de nombreux moines irlandais et gallois ont participé sous l'impulsion du Pape à la ré-évangélisation de la Gaule et des pays rhénans, dévastés par les invasions barbares et en proie aux luttes entre les chefs francs.

Par ailleurs, l'abbé Pierre David a publié en 1937 une étude critique d'un recueil de conférences monastiques du VIIIème siècle, qu'il conclut ainsi ; » le compilateur de nos conférences et le scribe qui les a transcrites...appartiennent à un groupe irlandais établi en France au VIIIème siècle » et il retient comme probable que ce soit au monastère de Moutiers en évoquant : « l'influence exercée sur le continent et particulièrement en Gaule par le monachisme Celte depuis Saint Colomban/ Même après l'introduction de la règle de Saint Benoît, les monastères francs vivent selon une règle mixte dans laquelle se combinent à doses diverses les préceptes colombaniens et les préceptes bénédictins » .

Les pèlerins irlandais cessèrent au Xème siècle leurs voyages à Rome, rendus trop dangereux dans la traversée des Alpes à cause des massacres perpétrés là par les Sarrasins. Cependant le monastère de Moutiers resta longtemps un lieu de pèlerinage à cause des nombreuses reliques qu'il possédait et malgré tous les avatars qu'il dut subir.

Dès 732, les vicissitudes commencent lorsque Charles Martel récompense ses compagnons de leur bravoure à la bataille de Poitiers en leur distribuant généreusement les terres des abbayes. Le domaine de Moutiers, sans doute déjà riche, échoit au comte d'Auxerre qui l'exploite à son seul profit, ainsi que ses successeurs pendant plus d'un siècle. Selon Dom Viole, les moines de Moutiers alors réduits à un état misérable, cherchent un protecteur puissant et présentent une requête aux religieux de Saint Germain d'Auxerre, signée de leurs propres noms, les priant de « *les recevoir, eux et leur monastère, dans leur congrégation* » (Gesta).



Le tombeau de Saint Germain

(crypte de l'abbaye Saint Germain d'Auxerre)

Le monastère de Moutiers devient donc un prieuré, le plus ancien et sans doute le plus important de ceux dépendant de l'abbaye de Saint Germain (ndlr : en Donziais voir également Cessy-les-Bois). Jusqu'en 1414 un prieur l'administre ; il est nommé par l'abbé de Saint Germain, mais jouit d'une certaine autonomie : il exerce en effet les droits seigneuriaux en particulier de haute, moyenne et basse justice sur les domaines du prieuré, domaines dont on ne connaît pas bien l'importance primitive. Au cours des temps, les possessions du prieuré, bien au-delà des terres entourant le monastère et des étangs de Moutiers, de Charmoy et du Bourdon (dont l'ancienne digue marquait la frontière avec la seigneurie de Saint-Fargeau), s'étendirent sur les paroisses de Saint-Amand, Annay, Sainte-Colombe, Saints et Thury, en une mosaïque difficile à reconstituer.

Après le décret du concile de Pîtres, il faut encore attendre pour que la prospérité revienne à Moutiers, que soient passées les invasions normandes et hongroises, et les guerres seigneuriales du Xème siècle. L'abbaye de Saint Germain elle-même en a souffert ; à la fin de ce siècle, elle vit dans le désordre et, selon l'abbé Lebeuf : « ...est si dérangée que depuis longtemps elle n'était gouvernée que par des prévôts, sans abbé ». Vers 986, Henri, duc de Bourgogne, et son frère Héribert, évêque d'Auxerre, décident d'y mettre bon ordre et font appel à Mayeul, abbé de Cluny. Celui-ci « ayant corrigé tout ce qu'il trouva contraire à la règle » y établit un nouvel abbé nommé Heldric. La réforme, étendue aux possessions de l'abbaye, est appliquée au prieuré de Moutiers où Heldric en 996 nomme prieur l'un des moines de Saint Germain, Théalde, homme entreprenant qui, après avoir ramené la prospérité à Moutiers, deviendra à son tour abbé de Saint Germain en 1020. D'après Dom Viole, en quatre ans Théalde « fit reconstruire les bâtiments avec magnificence et en ajouta de nouveaux ». On lit par ailleurs dans la Gesta qu'il agrandit aussi les domaines du prieuré. En particulier il prend possession de l'église paroissiale du bourg de Moutiers lorsqu'en 990 l'évêque Héribert donne à l'abbaye de Saint Germain onze églises de son diocèse dont « *Saint Pierre de Monasterio* ». C'est la première mention de cette église dans un document historique.

Le prieur Théalde enrichit l'église Notre-Dame (du prieuré) de vases d'or et d'argent et il en fait faire la dédicace par l'évêque Hugues de Chalon dès le début de son pontificat, donc vers 999 (**sur ce personnage voir l'histoire de la baronnie de Donzy**). Pour attirer les pèlerins, source de revenus pour le prieuré, des reliques y sont rassemblées. En particulier, après de longs pourparlers, Théalde obtient de l'évêque que soit transféré à Moutiers le corps de Saint Didier, ancien évêque d'Auxerre. L'abbé Lebeuf, dans la vie de Hugues de Chalon, relate ce transfert qui a lieu vers l'an 1010 : « le corps du saint fut levé et renfermé dans le monastère de Val-Pentane, dit autrement Melleraye, qu'on appelle simplement aujourd'hui Moutiers, et il y fut placé en l'église Notre-Dame, où il éclata en miracles ». Le biographe d'Hugues de Chalon raconte l'un de ces miracles quotidiens : lorsque les pèlerins s'approchaient à vingt pas de l'église Notre-Dame, ils voyaient leurs chandelles s'allumer spontanément. Il s'agit là d'une phénomène suscité dans divers lieux saints grâce à l'utilisation d'artifices chimiques tels que l'incorporation de phosphore dans les mèches...

C'est donc un prieuré important que connaît, quelques années plus tard, sans doute vers 1030 ou 1040, Raoul Glaber (le Chauve), moine fort savant, formé à Cluny par Odilon, mais trop peu respectueux des règles monastiques pour pouvoir demeurer longtemps dans la même abbaye. On l'appelle souvent « le chroniqueur de l'an mil », car il nous a laissé le seul récit historique sur cette époque. Dans les monastères où il séjourne, et en particulier à Saint Germain d'Auxerre, il est souvent chargé de « rétablir les inscriptions et les épitaphes anciennes ; il compose des vers à la mémoire des plus illustres personnes qui y sont inhumées ». A Moutiers, Raoul Glaber a pour tâche des travaux analogues. Il décrit l'église du prieuré comme englobant les deux précédentes (Notre-Dame et Saint-Germain) et renfermant treize autels ou chapelles, mais ne nous donne aucune autre précision sur la vie et les bâtiments conventuels. C'est là aussi qu'il rencontre pour la troisième fois le diable dont il a donné une description imagée, traduite ainsi par Challe : « *d'une stature médiocre, le cou grêle, la face amaigrie, les yeux très noirs, le front ridé et étroit, une barbe de bouc, les oreilles droites et aigües, les cheveux raides et mal peignés, des dents de chien, l'occiput allongé, la poitrine bombée, le dos gibbeux, la croupe frétilante, les vêtements malpropres, le corps en sueur et tourmenté d'une agitation convulsive...* ».

Moine bourguignon, **Raoul (Radulphus) Glaber (fin Xème siècle-1049), ou « le Glabre »**, appartient à de nombreux monastères (Saint-Léger de Champeaux, **Moutiers, Saint-Germain d'Auxerre**, Bèze, Saint-Bénigne de Dijon, Cluny enfin). Après avoir rencontré au début quelques difficultés en raison de son inconduite, il sut se faire apprécier pour sa culture classique et ses qualités d'écrivain. C'est ainsi que l'abbé Guillaume (de Volpiano) d'Auxerre lui confia la restauration et la rédaction des épitaphes latines et l'emmena en Italie (1028).



Raoul Glaber composa, dans les dernières années de sa vie, une **Histoire** où il prétendit rapporter tout ce qui s'était passé d'important en Occident depuis l'an 900. Il réussit à mener son récit jusqu'en 1044. Dans cette compilation, il mêle de manière assez peu cohérente les anecdotes authentiques et les invraisemblances les plus flagrantes, les considérations étymologiques et les propos théologiques ou moraux. Les prodiges de l'an mil et ceux de l'an 1033 (le millénaire de la Passion) tiennent dans ce récit trop crédule une place évidemment importante. Usant de sources historiographiques assez limitées, Raoul Glaber recourt, en revanche, de manière fort intéressante au témoignage de ses contemporains. La diversité de sa curiosité, le pittoresque et la vie de son récit confèrent à cette *Histoire* ses principaux mérites.

Son texte le plus connu à propos du nouveau millénaire : « *Trois années n'étaient pas écoulées dans le millénaire que, à travers le monde entier, et plus particulièrement en Italie et en Gaule, on commença à reconstruire les églises, bien que pour la plus grande part celles qui existaient aient été bien construites et tout à fait convenables. Il semblait que chaque communauté chrétienne cherchait à surpasser les autres par la splendeur de ses constructions. C'était comme si le monde entier se libérait, rejetant le poids du passé et se revêtait d'un **blanc manteau d'églises**. Presque toutes les églises épiscopales et celles de monastères dédiées aux divers saints, mais aussi les petits oratoires des villages étaient rebâties mieux qu'avant par les fidèles.* ».

On ne sait rien de l'histoire du prieuré durant le siècle suivant, troublé dans l'Auxerrois par les guerres seigneuriales pour la succession du duc Henri de Bourgogne, auxquelles l'évêque prend une part active. On retrouve Moutiers au milieu du XIIème siècle, prospère sous la direction de Dom Martin, prieur de 1148 à 1174. Après avoir dégagé le prieuré de toutes ses dettes, celui-ci, selon D. Viole, « *fait refaire à neuf les cloître, dortoir, chapitre, infirmerie et réfectoire avec la cuisine, et adjoint de nouvelles murailles de clôture tenant la grande porte du prieuré* ». A la même époque, sur la demande d'Arduin, évêque d'Auxerre, le comte Guillaume donne plusieurs franchises à la terre et aux religieux de Moutiers.

D'après Challe, ce serait en 1248 que les fonctions de sacristain-aumônier de Moutiers sont érigées en office, qui fait de celui-ci le curé de la paroisse et lui attribue une maison avec jardin, prés et bois ainsi que le fief de Grangette et Colangette sur la paroisse de Thury. Divers actes confirment aux XIVème et XVème siècles que le seigneur de ces deux fiefs est bien l'aumônier du prieuré de Moutiers.

Après un court déclin au début du XIIIème siècle, le monastère se trouve à nouveau assez riche en 1256 pour que le prieur Dom Jean fournisse à l'abbaye de Saint

Germain une part importante de la somme d'argent dont elle a besoin pour se libérer de la tutelle de Cluny établie 270 ans plus tôt. Le prieur qui lui succède, Dom Gaucher Dignon, fortifie vers 1280 le monastère « *de hautes murailles et de tours de deffens* » et acquiert de nouvelles terres.

Le milieu du XIV^{ème} siècle est marqué de pestes et de guerres ; c'est l'époque où le capitaine anglais Knolles s'établit avec ses soldats en Puisaye. Puis Philippe de Cloyes, nommé prieur en 1375, bénéficie de la part du Pape Grégoire IX, d'une avance permettant de redresser l'état du prieuré. Celle-ci, attribuée à la Fabrique de l'église de Saint Germain, sera remboursée sur les revenus du prieuré. Mais la prospérité est de courte durée. Les guerres reprennent et les Armagnacs saccagent le monastère en 1410.

L'abbé de Saint Germain parvient en 1413 à éviter que le Pape Jean XXII fasse don du prieuré de Moutiers au cardinal Sainte-Cécile auquel il devait son élection. Il rattache directement le prieuré à la fabrique de l'église Saint Germain par une bulle d'union. Il n'y a plus de prieur à Moutiers mais un commendataire qui sera souvent, au moins au XV^{ème} siècle, un religieux de Saint Germain, à qui il est affermé par bail. La rente est partagée pour moitié entre l'abbé d'une part et les religieux de Saint Germain d'autre part. Le bail annuel, initialement de 200 livres, doit ensuite être réduit à 100 puis 50 livres en raison des dévastations de la guerre de cent ans.

En 1427, le frère Jean Boursier, qui administre le monastère le laisse investir par surprise par des hommes d'armes qui ruinent les bâtiments conventuels. L'abbé demande alors à un soldat, **Perrinet Gressart, seigneur de la Motte-Josserand** (*voir cette notice*), de rétablir la situation du prieuré et d'y abriter au moins trois religieux les dix premières années et six les dix suivantes. Lorsqu'en 1460 le frère Jacques de Nanton reprend en charge le monastère de Moutiers, il peut y entreprendre de grands travaux. « Il eut encore fait davantage », dit D. Viole, si son puissant voisin Antoine de Chabannes (*ndlr : comte de Dammartin, seigneur de Saint-Fargeau*), qui ne le voit pas d'un bon œil, ne l'avait chassé par les armes en 1469.

Trois ans plus tard, le prieuré est affermé au moine Jean Babut, qui, avec son frère l'écuyer Philibert Babut et son neveu Madoc, va essayer de s'emparer du domaine. Le prétexte en a peut-être été le partage en 1488 des bâtiments du prieuré entre l'aumônerie qui reçoit la maison de l'ouest avec ses fossés et la « châtellenie » à qui reviennent les bâtiments est et sud, y compris l'église conventuelle. Ce n'est qu'en 1511, à l'issue de procès successifs, que Madoc Babut, seul survivant, doit rendre le prieuré à François de Beaujeu, abbé de Saint Germain, qui y rétablit l'ordre.

Le compte-rendu d'une visite faite en 1543 par trois représentants de l'abbé commendataire, Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, nous renseigne sur l'état du prieuré. L'église Notre-Dame est en bon état et encore riche de reliques : un bras de saint Blaise, le chef de saint Bon, des reliques de saint Benoit, saint Loup et saint Georges. On remarque que le corps de saint Didier n'y est plus cité, mais on ne peut pas savoir dans quel pillage il a disparu. Les reliques restantes sont cependant suffisantes pour maintenir un afflux de pèlerins ce qui assure des revenus stables. Le nombre de religieux à cette même date reste faible : il semble qu'ils n'y soient plus que quatre, qui « remplissent bien leurs devoirs religieux ». Ils ne sont donc

pas assez nombreux pour s'occuper des terres du domaine qui sont affermées à des paysans locaux.

Les débuts des guerres de religion n'affectent pas le prieuré, bien que, dès 1566 le bourg de Moutiers soit ravagé et la chapelle Saint Siméon incendiée. Le monastère reste assez prospère et son revenu est entièrement consacré pendant 28 ans à la reconstruction de l'église abbatiale de Saint Germain d'Auxerre incendiée par les huguenots en 1567.

Cependant, en 1587, un détachement de reîtres allemands, sous les ordres du comte Fabien de Dohna, venu aider Coligny, fait une incursion à Saint Sauveur et Moutiers et s'attaque aux deux prieurés. A Moutiers, le couvent et son église Notre-Dame sont incendiés, le trésor liturgique est dispersé. L'église paroissiale de Moutiers semble avoir été épargnée. Les bâtiments du couvent ne sont pas totalement ruinés comme le prétendent certains historiens du XIXème siècle, auxquels on se réfère depuis. Dans l'histoire du prieuré de Moutiers écrite peu après ces événements, D. Violle ne parle que de l'incendie de l'église Notre-Dame. D'autre part, il mentionne que Pierre de Lyon, qui en tant qu'abbé de Saint Germain de 1596 à 1613 administre le domaine de Moutiers, en vend la terre de Perrigny pour faire des réparations au prieuré (qu'il ne fait d'ailleurs pas...) et y entretient jusqu'en 1604 trois religieux outre l'aumônier et le sacristain, puis ensuite un seul.

Les **reîtres** (de l'allemand *Reiter*, littéralement « cavalier ») sont une cavalerie lourde d'origine germanique apparue dans les années 1540. Ce type de cavalerie apparut à la suite de l'invention du pistolet à rouet qui permettait le tir en selle et l'abandon de la lance. Un reître était armé d'au moins une paire de pistolets, d'une épée et d'une dague. Ils portaient fréquemment des armures noircies, leurs chevaux ne portaient pas de bardes afin de faciliter leurs mouvements. Les reîtres comme les lansquenets furent **largement utilisés en France durant les guerres de religion** par les deux partis.

Le terme reître est fréquemment pris en mauvaise part, désignant une personne agissant sans manière et brutalement comme ces soldats-là qui n'hésitèrent pas à piller et à violer. Leur réputation tant de qualité que de férocité leur valut en France, durant les troubles religieux, les sobriquets de « cavaliers noirs » ou « cavaliers du diable ».



A. Dührer : « Etude d'un reître » (1513)

Le comte **Fabian de Dohna** (* 26 mai 1550 à Stuhm ; † 4 juin 1622 à Carwinden), est un officier germanique qui fut burgrave de Dohna (ville de Saxe, dans le district de Dresde...).

Il fut le compagnon d'enfance d'Albert de Prusse, premier duc de Prusse, parcourut la France et l'Italie, puis entra au service de Jean-Casimir, comte palatin, qui le chargea de plusieurs missions, et lui donna plusieurs fois le commandement de corps de mercenaires envoyés au secours d'Henri IV, roi de France (1585 et 1587).



Dohna (Saxe) : Die Alte Burg

Lors de la première expédition, ses désaccords avec le duc de Bouillon entraînent la défaite des mercenaires aux batailles de Vimory et d'Auneau, face à l'armée royale française commandée par le duc de Guise.

De retour en Prusse, il reçut de l'électeur de Brandebourg, Joachim-Frédéric, le titre de grand burgrave du duché de Prusse, 1604.

Ce n'est donc pas le passage des huguenots qui arrête toute vie conventuelle au prieuré, puisqu'il y reste autant de religieux dans les années qui suivent, mais c'est la mauvaise gestion des abbés commendataires du début du XVII^{ème} siècle. Un procès-verbal de visite dressé en 1653 par Th. Marie Deschenez constate l'état de ruine de l'église et de la maison. A cette période on ne sait si l'aumônier, qui signe un certain nombre d'actes du registre paroissial, réside encore en permanence à Moutiers. En 1684, c'est le cellérier de l'abbaye Saint Germain qui fait fonction d'aumônier, alors que ce qui reste du prieuré est utilisé comme bâtiment agricole. Le domaine est affermé à bail de neuf ans en neuf ans et assure à Saint Germain des revenus substantiels (par exemple 4500 L. pour l'année 1661).

En 1724, l'abbé et les religieux de Saint Germain font entreprendre des transformations importantes « tant aux bâtiments de la terre et seigneurie de Moutiers près Saint Sauveur qu'aux étangs qui en dépendent » par Philippe Casse « tailleur de pierres et pionnier demeurant à Auxerre ». Le marché fait état d'une « chapelle Notre-Dame » (que M. Pietresson de Saint-Aubin identifie à l'ancienne chapelle absidiale de l'église du prieuré) et aussi de « *l'ancienne porte de l'église dudit monastère* ». La porte et la toiture de la chapelle de la Vierge sont réparées et l'ancienne écurie est reportée du pignon de l'ancienne église au « *vieux bâtiment vouté tenant lieu de grange* » ; cette grange sur le côté de l'église est elle-même réparée et recouverte, son escalier de 54 marches rétabli...etc.

Lors de la visite épiscopale de 1735, il n'est plus mentionné de lieu de culte dans l'ancien prieuré mais, en 1752, il est fait interdiction dans un bail d'abriter des bestiaux dans l'ancienne chapelle de la Vierge qui est donc encore debout.

Le domaine de Moutiers s'est réduit progressivement au cours des XVIIème et XVIIIème siècles. En 1710, les terres de Grangette et Colangette et de Bannie (sur Thury et Ste-Colombe) sont vendues à J.B. du Deffand, marquis de Lalande, et à sa femme. En 1735, l'abbé vend à « *Messieurs du Canal* » l'étang de Moutiers, alors principal réservoir alimentant le canal de Briare. En 1759, certaines terres, dont l'étang de Bourdon, sont prises en charge par **Michel-Etienne Le Peletier des Forts, seigneur de St-Fargeau** (*ndlr : le père du Conventionnel*) (*voir cette notice*), par bail emphytéotique.

Les anciens bâtiments du prieuré sont vendus comme bien national à la Révolution, et au début du XIXème siècle, leur propriétaire, M. Paillard, fait de nouvelles transformations dans les bâtiments et alentour.

L'église paroissiale de Moutiers, qui était une « dépendance » de l'ancien prieuré (*cf. supra*) est placée sous le vocable des apôtres saint Pierre et saint Paul et a été fondée au Xe siècle. L'église actuelle est d'architecture romane, avec un *caquetoir* ajouté au XIIIe siècle dont les ouvertures ont été aménagées au XIVe siècle. L'église est remarquable par ses fresques médiévales.

